



PONTARLIER

VOIRIE COMMUNALE - Stationnement - Etalages et divers

- a - Etalage contre magasin.....81,00 €/ml
- b - Débit de boissons – terrasse (par table) 54,00 €
- c - Arbustes, porte-cartes, présentoirs.....42,00 €
ou objets similaires (- de 1 m²)

MINIMUM DE PERCEPTION FIXÉ À 50 EUROS

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
(étalages sur les trottoirs, installation de bancs, chaises, tables ou objets d'une nature quelconque)

A adresser au plus tard le **31 mai 2026**
au service **Police Municipale – 28, rue Jeanne d'Arc – 25300 PONTARLIER**
ou par mail : **y.pellegrini@ville-pontarlier.com**

Monsieur le Maire,

Je soussigné, Nom :

Prénom :

raison sociale :

numéro RCS :

adresse de l'établissement :

profession :

nature et mode de l'étalage ou de l'installation projetée :

ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'occuper le domaine public :

- lieu :

- longueur de l'emplacement désiré ml (a)

- nombre de tables de - 1m² (b)

- nombre arbustes, porte-cartes, présentoirs (c)

ou objets similaires (-1m²)

- coût à ma charge (a) (b) ou (c) X € = €

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Fait à le

Signature

L'autorisation susceptible de vous être accordée le sera pour une année. Elle sera personnelle et ne pourra être cédée de quelque manière que ce soit, même au successeur du bénéficiaire.

PAYABLE A RECEPTION DU TITRE DE PAIEMENT A LA TRESORERIE MUNICIPALE DE PONTARLIER.